

## Inscription et règlement de la

## Bourse aux jouets et vêtements



Associations Maternelle Louise Michel/Elémentaire Gérard Philipe Route de Mesnil Esnard 76920 Amfreville-la-Mivoie

- 1. La bourse aux jouets est exclusivement destinée aux particuliers.
- 2. L'association se dégage de toute responsabilité concernant les articles déposés en cas de vol, détérioration, perte.
- 3. Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription (4 tables et/ou portant maximum par exposant).
- 4. L'accueil des exposants se fera le dimanche 23 novembre 2025 à partir de 8h30 à la salle « Ombres et lumières » du CAC Simone Signoret, où un responsable de l'association vous indiquera votre emplacement. Tous les exposants devront être impérativement installés et derrière leur stand à 10h00 pour l'ouverture au public.
- 5. Pour des raisons de sécurité (passage des secours), il est interdit de modifier la disposition des tables.
- 6. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- 7. Les participants devront restituer leur emplacement propre et ne laisser aucun emballage ni détritus dans la salle ou à l'extérieur. Des bennes à ordures seront à votre disposition sur le parking.
- 8. Sont acceptés les jouets (tous âges), les vêtements enfants ainsi que les articles de puériculture.
- 9. Les bénévoles de l'association peuvent exposer ou acheter dans les mêmes conditions.
- 10. Les frais d'inscription sont fixés à 5 € par table (longueur 1m20), **seulement 1 portant** par inscription est autorisé au même tarif que la table et non fourni par l'association.
- 11. Pour que l'inscription soit effective, merci de nous retourner par **voie postale** ce document dûment rempli et signé, accompagné de votre règlement par un chèque à <u>l'ordre de l'association maternelle Louise Michel</u> ou en espèces avant le dimanche 16 novembre 2025.
- 12. La présence à cette journée implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation. En cas de désistement de la part du participant, aucun remboursement ne sera possible.
- 13. La vente se fera le dimanche 23 novembre 2025 de 10h à 18h à la salle « Ombres et lumières » au CAC Simone Signoret.

Signature:

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Fait à Amfreville-la-Mivoie, le .....

## Inscription et règlement de la

## Bourse aux jouets et vêtements



Associations Maternelle Louise Michel/Elémentaire Gérard Philipe Route de Mesnil Esnard 76920 Amfreville-la-Mivoie

Je soussigné(e),	
NOM : Prénom :	
Né(e) leà (ville et département)	
Adresse :	
CP : Ville :	
Tél. : Email :	
Titulaire de la pièce d'identité n°	
Délivrée le par par	
Déclare sur l'honneur :	
- avoir lu et approuvé le règlement détaillé au verso de ce document	t
- ne pas être commerçant(e)	
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du c	
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature	au cours de l'année civiles (Article R321-9 d
code pénal) - avoir bien conscience que l'association se dégage de tout vol ou pe	orte de vos articles
avoir bien conscience que l'association se degage de tout voi ou pe	rte de vos ditieles.
Votre réservation :	
☐ 1 table de 1m20	.5€00
_	
1 portant (non fourni)	
2 tables de 1m20	10€00
☐ 3 tables de 1m20	15€00
☐ 4 tables de 1m20	20€00
	2000
Formule repas :	
☐ Je souhaite une formule repas	5€
☐ Je Souriaite une formate repas	50
_ •	a an ababa
□ Thon mayonnaise/crudités + boisso	n au cnoix
<u>MONTANT TOTAL À RÉGLER</u> :	€

Signature:

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)